

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Nathalie DENIS – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-001 : VALIDATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 2 DECEMBRE 2013

Rapporteur : Danielle DEVIERS

Le procès verbal de la séance du 2 décembre 2013 est soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le procès verbal de la séance du 2 décembre 2013.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Nathalie DENIS – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-002 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2013 (BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES LABORATOIRE D'ANALYSES, SPANC, LOTISSEMENT HABITAT, LOTISSEMENT ZAE, MULTISERVICE VIANDE, HOTEL D'ENTREPRISES), DRESSES PAR MONSIEUR JEAN-MARC BIZERN, COMPTABLE

*Rapporteur : Danielle DEVIERS*

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, par 38 votes pour et 1 abstention (Roger GOETT), déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Soullaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

*Arrivée Madame Nathalie DENIS*

N°2014-003 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - BUDGET PRINCIPAL

*Rapporteur : Yvette Delmas*

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2013.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		249 611,74		141 511,88		391 123,62
Opérations de l'exercice	2 559 750,67	2 059 581,50	5 409 974,86	5 786 355,72	7 969 725,53	7 845 937,22
<b>TOTAUX</b>	<b>2 559 750,67</b>	<b>2 309 193,24</b>	<b>5 409 974,86</b>	<b>5 927 867,60</b>	<b>7 969 725,53</b>	<b>8 237 060,84</b>
Résultats de clôture	250 557,43			517 892,74		267 335,31
Restes à réaliser	680 110,00	380 673,00			680 110,00	380 673,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>3 239 860,67</b>	<b>2 689 866,24</b>	<b>5 409 974,86</b>	<b>5 927 867,60</b>	<b>8 649 835,53</b>	<b>8 617 733,84</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>549 994,43</b>			<b>517 892,74</b>	<b>32 101,69</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 38 votes pour et 1 abstention (Roger GOETT), adopte le compte administratif 2013, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-004 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - LABORATOIRE D'ANALYSES

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2013.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	16 527,84			2 414,79	16 527,84	2 414,79
Opérations de l'exercice	17 451,48	16 527,84	4 679,27	22 533,05	22 130,75	39 060,89
<b>TOTAUX</b>	<b>33 979,32</b>	<b>16 527,84</b>	<b>4 679,27</b>	<b>24 947,84</b>	<b>38 658,59</b>	<b>41 475,68</b>
Résultats de clôture	17 451,48			20 268,57		2 817,09
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>33 979,32</b>	<b>16 527,84</b>	<b>4 679,27</b>	<b>24 947,84</b>	<b>38 658,59</b>	<b>41 475,68</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>17 451,48</b>			<b>20 268,57</b>		<b>2 817,09</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2013, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-005 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - SPANC

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2013.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		16 711,77		2 756,88		19 468,65
Opérations de l'exercice	9 794,86	0,00	33 913,85	33 088,00	43 708,71	33 088,00
<b>TOTAUX</b>	9 794,86	16 711,77	33 913,85	35 844,88	43 708,71	52 556,65
Résultats de clôture		6 916,91		1 931,03		8 847,94
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	9 794,86	16 711,77	33 913,85	35 844,88	43 708,71	52 556,65
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		6 916,91		1 931,03		8 847,94

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2013, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-006 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - LOTISSEMENT HABITAT

*Rapporteur : Yvette Delmas*

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2013.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	142 015,48				142 015,48	
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	142 015,48	0,00	0,00	0,00	142 015,48	0,00
Résultats de clôture	142 015,48		0,00		142 015,48	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	142 015,48	0,00	0,00	0,00	142 015,48	0,00
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	142 015,48		0,00		142 015,48	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2013, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-007 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - LOTISSEMENT ZAE

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2013.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	573 580,14				573 580,14	
Opérations de l'exercice	1 343 522,00	1 371 420,03	1 398 143,11	1 387 565,32	2 741 665,11	2 758 985,35
<b>TOTAUX</b>	<b>1 917 102,14</b>	<b>1 371 420,03</b>	<b>1 398 143,11</b>	<b>1 387 565,32</b>	<b>3 315 245,25</b>	<b>2 758 985,35</b>
Résultats de clôture	545 682,11		10 577,79		556 259,90	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 917 102,14</b>	<b>1 371 420,03</b>	<b>1 398 143,11</b>	<b>1 387 565,32</b>	<b>3 315 245,25</b>	<b>2 758 985,35</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>545 682,11</b>		<b>10 577,79</b>		<b>556 259,90</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2013, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-008 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - MULTISERVICE VIANDE

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2013.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	2 761,26			3 167,80	2 761,26	3 167,80
Opérations de l'exercice	17 676,63	16 719,08	17 565,59	18 343,88	35 242,22	35 062,96
<b>TOTAUX</b>	<b>20 437,89</b>	<b>16 719,08</b>	<b>17 565,59</b>	<b>21 511,68</b>	<b>38 003,48</b>	<b>38 230,76</b>
Résultats de clôture	3 718,81			3 946,09		227,28
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>20 437,89</b>	<b>16 719,08</b>	<b>17 565,59</b>	<b>21 511,68</b>	<b>38 003,48</b>	<b>38 230,76</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>3 718,81</b>			<b>3 946,09</b>		<b>227,28</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2013, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE – Danielle DEVIERS

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-009 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 - HOTEL D'ENTREPRISES

Rapporteur : Yvette Delmas

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2013.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2013, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
	Résultats reportés	117 780,21				117 780,21
Opérations de l'exercice	31 733,27	73 331,49	39 895,64	91 439,13	71 628,91	164 770,62
<b>TOTAUX</b>	149 513,48	73 331,49	39 895,64	91 439,13	189 409,12	164 770,62
Résultats de clôture	76 181,99			51 543,49	24 638,50	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	149 513,48	73 331,49	39 895,64	91 439,13	189 409,12	164 770,62
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	76 181,99			51 543,49	24 638,50	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2013, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-010 : REPORT DES RESULTATS 2013 - BUDGET PRINCIPAL

*Rapporteur : Danielle Deviers*

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2013,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	425 785,14
Résultat d'investissement antérieur reporté :	249 611,74
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/13	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 500 169,17
Solde d'exécution cumulé :	- 250 557,43
Restes à réaliser au 31/12/13	
Dépenses d'investissement :	680 110,00
Recettes d'investissement :	380 673,00
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/13	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 250 557,43
Rappel du solde des restes à réaliser :	- 299 437,00
Besoin de financement total :	549 994,43
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	376 380,56
Résultat antérieur :	425 785,14
Part affectée à l'investissement 2013 :	284 273,26
Total à reporter :	517 892,44

Décide, par 39 votes pour et 1 abstention (Roger GOETT), de reporter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

**REPORT DES RESULTATS**

- |                                                                                                                            |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2014 :<br>(en investissement ligne 001)                           | 250 557,43 |
| 2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :<br>(crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2014) | 517 892,74 |

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente, Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-011 : REPORT DES RESULTATS 2013 - LABORATOIRE D'ANALYSES

*Rapporteur : Danielle Deviers*

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2013,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	18 942,63
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 16 527,84
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/13	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 923,64
Solde d'exécution cumulé :	- 17 451,48
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/13	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 17 451,48
Besoin de financement total :	17 451,48
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	17 853,78
Résultat antérieur :	18 942,63
Part affectée à l'investissement 2013 :	16 527,84
Total à reporter :	20 268,57

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

**REPORT DES RESULTATS**

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2014 : (en investissement ligne 001)	17 451,48
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2014)	17 451,48
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2014 : (en fonctionnement ligne 002)	2 817,09

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-012 : REPORT DES RESULTATS 2013 - SPANC

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2013,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	2 756,88
Résultat d'investissement antérieur reporté :	16 711,77
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/13	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 9 794,86
Solde d'exécution cumulé :	6 916,91
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/13	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	6 916,91
Excédent de financement total :	6 916,91
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	- 825,85
Résultat antérieur :	2 756,88
Total à reporter :	1 931,03

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report de l'excédent d'investissement au Budget Primitif 2014 : (en investissement ligne 001)	6 916,91
2) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2014 : (en fonctionnement ligne 002)	1 931,03

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-013 : REPORT DES RESULTATS 2013 - LOTISSEMENT HABITAT

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2013,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 142 015,48
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/13	
Solde d'exécution de l'exercice :	0,00
Solde d'exécution cumulé :	- 142 015,48
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/13	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 142 015,48
Besoin de financement total :	142 015,48
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	0,00
Résultat antérieur :	0,00
Total à reporter :	0,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2014 : 142 015,48  
(en investissement ligne 001)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-014 : REPORT DES RESULTATS 2013 - LOTISSEMENT ZAE

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2013,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 573 580,14
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/13	
Solde d'exécution de l'exercice :	27 898,03
Solde d'exécution cumulé :	- 545 682,11
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/13	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 545 682,11
Besoin de financement total :	545 682,11
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	- 10 577,79
Résultat antérieur :	0,00
Total à reporter :	- 10 577,79

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2014 : (en investissement ligne 001)	545 682,11
2) Report du déficit de fonctionnement au Budget Primitif 2014 : (en fonctionnement ligne 002)	10 577,79

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-015 : REPORT DES RESULTATS 2013 - MULTISERVICE VIANDE

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2013,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	5 929,06
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 2 761,26
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/13	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 957,55
Solde d'exécution cumulé :	- 3 718,81
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/13	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 3 718,81
Besoin de financement total :	3 718,81
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	778,29
Résultat antérieur :	5 929,06
Part affectée à l'investissement 2013 :	2 761,26
Total à reporter :	3 946,09

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

### **REPORT DES RESULTATS**

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2014 : (en investissement ligne 001)	3 718,81
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2014)	3 718,81
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2014 : (en fonctionnement ligne 002)	227,28

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-016 : REPORT DES RESULTATS 2013 - HOTEL D'ENTREPRISES

Rapporteur : Danielle Deviers

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2013,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2013,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	4 094,74
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 117 780,21
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/13	
Solde d'exécution de l'exercice :	41 598,22
Solde d'exécution cumulé :	- 76 181,99
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/13	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 76 181,99
Besoin de financement total :	76 181,99
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	51 543,49
Résultat antérieur :	4 094,74
Part affectée à l'investissement 2013 :	4 094,74
Total à reporter :	51 543,49

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2013 comme suit :

### **REPORT DES RESULTATS**

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2014 : (en investissement ligne 001)	76 181,99
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2014)	51 543,49

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Danielle DEVIERS



**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-017: CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CREANCE DOUTEUSE AU BUDGET ANNEXE SPANC

*Rapporteur : Daniel Souladié*

Considérant que le titre de recette n°95 (forfait de contrôle de réalisation- installation ANC sur Saint Chamarand) de l'exercice 2012, au budget annexe SPANC, d'un montant total de 76,00 €, présente un risque de non recouvrement,

Il est proposé de constituer une provision pour créance douteuse, à hauteur du montant restant à recouvrer, soit de 76,00 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la constitution d'une provision pour créance douteuse au budget annexe SPANC, et autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –

Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian

LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-018: ACOMPTE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2014 - OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL QUERCY BOURIANE

Rapporteur : Léon-Bernard Claesen

Considérant que le Conseil Communautaire délibère, à l'occasion de la séance de vote des budgets, sur les attributions annuelles de subventions de fonctionnement à divers organismes,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au versement d'un premier acompte, en amont, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de ces structures,

Il est proposé d'attribuer et de verser l'acompte de subvention suivant :

- 107 960,00 € à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy Bouriane (soit 215 920,00 € x ½) correspondant à la moitié de la subvention versée en 2013. Ce montant sera versé en deux fois comme suit : 80 000,00 € dès que la délibération sera exécutoire, et 27 960,00 € dans le courant du mois de mai 2014,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve la proposition d'attribution et de versement d'un acompte de subvention au titre de l'année 2014, à l'Office de Tourisme Intercommunal Quercy Bouriane, et ce pour un montant de 107 960,00 €, dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –

Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian

LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-019: ACOMPTE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2014 - CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE »

*Rapporteur : Léon-Bernard Claesen*

Considérant que le Conseil Communautaire délibère, à l'occasion de la séance de vote des budgets, sur les attributions annuelles de subventions de fonctionnement à divers organismes,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au versement d'un premier acompte, en amont, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de ces structures,

Il est proposé d'attribuer et de verser l'acompte de subvention suivant :

- 35 198,00 € à la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue » (soit 131 994,00 € x 80% x 1/3) correspondant au tiers des 80% de la subvention prévue au budget prévisionnel 2014 présenté par l'association. Ce montant sera versé au 31 mars 2014.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve la proposition d'attribution et de versement d'un acompte de subvention au titre de l'année 2014, pour la Crèche Parentale « Ecoute s'il Joue, et ce pour un montant de 35 198,00 €, dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –

Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian

LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESSEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-

Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain

LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

*Départ de Monsieur Alain LEPOINT*

N°2014-020: CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

*Rapporteur : Danielle DEVIERS*

Lors de sa séance du 11 avril 2012 (délibération n°2012-56), le Conseil Communautaire a validé le principe du recrutement d'agents non titulaires de remplacement. A cette époque, un agent contractuel à temps complet a été recruté, dans le cadre de ce dispositif, afin de répondre au besoin existant au sein des services généraux.

Au mois d'avril 2014, ces conditions de recrutement ne seront plus réunies. Néanmoins, la montée en charge graduelle des dossiers à traiter, depuis l'extension de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, rend nécessaire la pérennisation d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, afin de maintenir la cohésion du service.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 38 votes pour et une abstention (Madame Nadine Saoudi) :

- valide la création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe,
- autorise Madame la Présidente à procéder au recrutement,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-021: MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SOUILLAC ROCAMADOUR ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE POUR LE POSTE D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN CONTRAT AIDE

*Rapporteur : Danielle DEVIERS*

Lors de sa séance du 31 janvier 2013 (délibération n°2013-009), le Conseil Communautaire a validé la mise en place d'une convention de mise à disposition du poste d'agent technique en contrat aidé avec la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour.

Pour mémoire, le poste d'agent technique polyvalent en contrat aidé auprès de la Communauté de Communes Haute Bouriane a été transféré à la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour. Néanmoins, il a été décidé que l'agent technique polyvalent, dont le contrat se terminait au 17 avril 2013, continuait à exercer ses missions de façon identique, sur l'ensemble des communes, anciennement membres de la Communauté de Communes Haute Bouriane, et nouvellement adhérentes des Communautés de Communes Quercy Bouriane et du Pays de Souillac Rocamadour.

Cette mutualisation était prévue dans le cadre d'une convention à titre gratuit et jusqu'au terme du contrat de l'agent, soit le 17 avril 2013.

Suite à la demande de la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour, il convient de modifier l'article 3 de ladite convention qui prévoyait la modalité de gratuité et de prévoir un remboursement des frais de personnel au prorata des heures effectuées au sein de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et ce jusqu'au 17 avril 2013.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la modification de la convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour et la Communauté de Communes Quercy Bouriane pour le poste d'agent technique en contrat aidé, en prévoyant le remboursement des frais de personnel afférents au prorata des heures effectuées pour le compte de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et jusqu'au 17 avril 2013,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –

Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian

LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-022: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT

*Rapporteur : Danielle DEVIERS*

Lors de sa séance du 10 février 2010 (délibération n°2010-15), le Conseil Communautaire a validé la mise à disposition d'un bureau de la Maison Communautaire, à raison de deux heures par mois, en direction du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) pour que celui-ci mette en place une permanence pendant laquelle un avocat dispense des consultations gratuites.

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit est un groupement d'intérêt public composé des instances publiques, de professionnels judiciaires et d'associations. Son principal objectif est de faciliter l'accès au droit. Pour ce faire, des permanences sont aussi assurées à Cahors, Figeac et Bretenoux.

La fréquentation de ces consultations est de plus en plus importante. En effet, les usagers apprécient de trouver un lieu de proximité où leur sont dispensés des conseils juridiques gratuits et de qualité.

En conséquence, il est proposé de renouveler la convention de mise à disposition d'un bureau, au sein de la Maison Communautaire, en direction du Conseil Départemental d'Accès au Droit, pour l'organisation de permanences, et ce, à raison de deux heures par mois (cf convention jointe).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la convention de mise à disposition dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-023: CONCLUSION D'UN BAIL PROFESSIONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE ET MADAME LYDIE VERDELET, MONSIEUR CHRISTOPHE BOULOGNE, INFIRMIERS, POUR LA LOCATION D'UN LOCAL A LA MAISON DES COMMUNES DE SAINT GERMAIN DU BEL AIR  
*Rapporteur : Nathalie Denis*

Madame Lydie Verdelet et Monsieur Christophe Boulogne souhaitent s'installer comme infirmiers libéraux sur la Commune de Saint Germain du Bel Air.

Afin de pouvoir exercer leur activité et ainsi améliorer l'offre de soins sur le territoire Saint Germinoï, Madame Lydie Verdelet et Monsieur Christophe Boulogne sollicitent la location, dans le cadre d'un bail professionnel, d'un local situé au sein de la Maison des Communes à Saint Germain du Bel Air et appartenant à la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Il est proposé de louer ce local, d'une surface de 10,00 m<sup>2</sup>, à Madame Verdelet et Monsieur Boulogne, dans le cadre d'un bail professionnel (modèle ci-joint) et ce pour un montant de 200,00 € mensuel, charges comprises. Ce bail prendra effet au 15 mars 2014, pour une durée de 6 ans renouvelable pour la même durée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la conclusion d'un bail professionnel entre la Communauté de Communes Quercy Bouriane et Madame Lydie Verdelet, Monsieur Christophe Boulogne, infirmiers, pour la location d'un local à la Maison des Communes de Saint Germain du Bel Air, dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –

Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian

LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-024: MOTION DE SOUTIEN A LA GARE DE GRAMAT SUITE A LA MISE EN PLACE DES HORAIRES D'HIVER

*Rapporteur : Danielle Deviers*

L'Association de Défense de la Gare d'Assier et de Promotion du Rail (ADGAPR) a envoyé un courrier à Monsieur Martin Malvy, qui concerne essentiellement les nouveaux horaires d'hiver en gare de Gramat.

En effet, celle-ci va désormais être fermée tous les matins et n'ouvrir qu'en début d'après-midi, privant ainsi de tout service les usagers de la gare (information, billetterie, sécurité des trains...).

Cette fermeture partielle risque donc d'entraîner, par manque de sécurité des circulations, des retards en chaîne.

Le courrier évoque également la convention signée avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées qui stipule que « les heures d'ouverture des gares ne peuvent être modifiées sans concertation en amont ».

L'ensemble de ces éléments laissent à penser que l'avenir de la gare de Gramat est ainsi menacé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le soutien au service de la gare de Gramat et la demande de maintien des heures d'ouverture antérieures à la mise en place des horaires d'hiver.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS



**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-025: MOBILISATION EN FAVEUR DU PROJET DE RADIOLOGIE ET D'IMPLANTATION D'UN SCANNER AU SEIN DU CENTRE HOSPITALIER JEAN COULON DE GOURDON

*Rapporteur : Marie-Odile Delcamp*

Le centre hospitalier Jean Coulon de Gourdon a déposé un projet de création d'un centre de radiologie auprès de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées. Ce projet s'inscrit dans la perspective du départ à la retraite du Docteur Christian Bézanger, unique radiologue du territoire, qui officie au sein de son cabinet privé.

La proposition du centre hospitalier comprend la reprise des activités actuellement effectuées au sein du cabinet privé, à savoir les actes de radiologie conventionnelle, les panoramiques dentaires, les échographies ainsi que les mammographies effectuées dans le cadre des campagnes de dépistage du cancer du sein. De plus, le projet intègre également la demande d'implantation d'un scanner, qui est l'équipement de base de toute activité de diagnostic mais aussi indispensable à un service d'urgence.

Ce projet s'articule autour de la venue de quatre radiologues expérimentés et reconnus qui s'engagent pour une durée minimale de six ans.

Un service de radiologie, doté d'un scanner, permettrait de conserver et même d'augmenter la couverture sanitaire de notre bassin de santé, en étroite collaboration avec l'hôpital pivot, à savoir le centre hospitalier de Cahors.

Sur la base d'une activité minimale, la direction du centre hospitalier a démontré que ce projet est économiquement viable et permettra même de consolider l'équilibre général des comptes de l'établissement.

A l'inverse, l'absence de radiologie ou tout autre solution non complète fragiliseront un peu plus l'équilibre budgétaire du centre hospitalier par l'augmentation des charges générées par les examens qui devront être réalisés à l'extérieur et condamnera, à très brève échéance, le service d'urgence de l'hôpital. En conséquence, la population du bassin de santé serait exposée à un défaut de prise en charge.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le soutien au projet de radiologie et d'implantation d'un scanner au sein du centre hospitalier Jean Coulon de Gourdon, auprès de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –

Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian

LALANDE – Jean LOUBIERES – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2014-026: MANDAT SPECIAL A MADAME LA PRESIDENTE POUR PARTICIPATION AU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES DE FRANCE (AdCF)

*Rapporteur : Marie-Odile Delcamp*

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet à une assemblée locale de confier, par délibération, un mandat spécial à un ou plusieurs de ses membres.

Le mandat spécial correspond à la réalisation d'une mission dans l'intérêt de la collectivité, limitée dans le temps et par son objet, au titre de laquelle les élus peuvent prétendre au remboursement des frais engagés.

Madame Danielle Deviers, Présidente de la Communauté de Communes, est, depuis 2012, membre du Conseil d'Orientation de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF).

Dans le cadre de cette fonction, elle est appelée à siéger régulièrement au sein de ce conseil, ainsi qu'au sein de diverses commissions et lors de la Convention Nationale de l'Intercommunalité.

Le remboursement des frais s'effectue, habituellement, selon le barème des services fiscaux appliqué à la Fonction Publique Territoriale. Cependant, et dans le cadre précis de cette mission, ce barème ne permettra pas de couvrir totalement les sommes engagées. Il est donc proposé de procéder au remboursement intégral des frais réels, sur justificatifs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- accorde un mandat spécial à Madame Danielle Deviers pour ses participations au Conseil d'Orientation de l'Adcf, en lien avec ses fonctions, au titre de l'année 2014 et ce jusqu'au renouvellement de l'assemblée communautaire,
- valide le remboursement des frais réels engagés,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Eliette DEVIERS – Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Patrick DELPECH – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

*Départ de Monsieur Jean Loubières*

N°2014-027: MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE GOURDON

*Rapporteur : Yves Loubières*

Par une délibération du 09 février 2011 (n°2011-13), le Conseil Communautaire validait le projet de rénovation et d'extension de la bibliothèque intercommunale de Gourdon, pour un coût d'opération de 1 200 000,00 € HT, avec le plan de financement suivant :

- Europe (FEADER) :	270 000,00 € (sollicité)
- Etat (DGD) :	356 553,23 € (attribué)
- Région :	104 800,00 € (attribué)
- Département :	100 000,00 € (attribué)

Toutefois, ce coût d'opération n'avait pas intégré les phases de déménagement et les différents aléas de fournitures complémentaires engendrés par les travaux et l'aménagement des jardins, ainsi que les révisions de prix.

Le coût final de l'opération s'élève à 1 350 310,50 € HT.

Concernant l'équipement mobilier, il est proposé de solliciter une subvention complémentaire au titre du LEADER, pour un montant de 22 550,00 €, soit 55% d'une assiette prévisionnelle de dépenses de 41 000,00 € HT, ce qui modifie le plan de financement comme suit :

- Europe (FEADER) :	200 000,00 € (attribué)
- Etat (DGD) :	356 553,23 € (attribué)
- Région :	104 800,00 € (attribué)
- Département :	100 000,00 € (attribué)
- Europe (LEADER) :	22 550,00 € (à solliciter)

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide le plan de financement de la bibliothèque intercommunale de Gourdon comme ci avant présenté,
- autorise Madame la Présidente à solliciter une subvention, au titre du LEADER, pour l'équipement mobilier de la Bibliothèque Intercommunale de Gourdon, à hauteur de 22 550,00 €,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –

Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian

LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON – Claude VIGIE

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair : Serge LAMOUREUX

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Patrick DELPECH – Patrick

CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – André MANIE –

Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Yvette DELMAS

*Départ de Madame Eliette DEVIERS, et départ momentané de Monsieur Daniel SOULADIE*

N°2014-028: VALIDATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF DE LA CRECHE DE L'HIVERNERIE

*Rapporteur : Yves Loubières*

Par une délibération du 20 septembre 2013 (n°2013-139), le Conseil Communautaire validait l'avant-projet sommaire et modifiait le plan de financement prévisionnel de la réalisation de la crèche et du relais assistantes maternelles de l'Hivernerie.

Le projet permet de réaliser dans le même bâtiment le relais des assistantes maternelles et la crèche de l'Hivernerie.

L'opération est estimée à 880 000,00 € HT (y compris la provision pour divers et imprévus) dont 632 500,00 € HT de travaux et 76 000,00 € HT de fourniture de mobilier.

Il est rappelé que le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

- Etat (DETR) :	280 000,00 € (sollicité)
- Conseil Régional Midi Pyrénées :	100 000,00 € (sollicité)
- Conseil Général du Lot :	100 000,00 € (sollicité)
- Caisse d'Allocations Familiales du Lot :	133 200,00 € (attribué)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide l'avant-projet définitif pour la réhabilitation de l'ancienne école de l'Hivernerie pour l'accueil d'une crèche et du relais assistantes maternelles,
- autorise le dépôt du permis de construire,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

*Retour de Monsieur Daniel SOULADIE*

*Départ de Madame Yvette DELMAS, Monsieur Serge LAMOUREUX et Monsieur Claude VIGIE*

N°2014-029: PLAFONNEMENT DES PENALITES POUR LES MARCHES DE TRAVAUX DE LA MAISON BOIS DE SAINT GERMAIN DU BEL AIR

*Rapporteur : Yves Loubières*

La Communauté de Communes Quercy Bouriane a démarré les travaux de construction de la maison bois de Saint-Germain-du-Bel-Air en septembre 2011, pour une durée initiale de six mois, hors période de préparation de chantier.

Du fait de retards de chantier liés à des erreurs techniques des entreprises de travaux, à l'absence de respect des plannings prévisionnels, aux passages d'expertises sur la solidité des ouvrages, plusieurs prolongations des délais de réalisation des travaux ont été notifiées aux entreprises par ordre de service, repoussant la fin du chantier.

De plus, certaines entreprises ont accumulé des absences injustifiées aux réunions de chantier ainsi que des jours de retards dans l'exécution des travaux. L'application du cahier des clauses administratives particulières aboutit, pour certaines entreprises, à des pénalités dépassant le seuil d'exonération de 1 000,00 € (prévu par le CCAG Travaux), mais aussi le seuil de ce qui est économiquement supportable.

De ce fait, et dans la limite du budget de l'opération voté lors du conseil communautaire du 14 avril 2010, il est proposé d'appliquer un seuil maximum pour les pénalités, afin de ne pas entamer la viabilité des entreprises concernées, tout en les faisant participer aux surcoûts engendrés par les retards de l'opération.

Le seuil maximum pour l'application des pénalités est fixé à 10% du montant de chaque lot du marché de travaux, y compris actualisations éventuelles et avenants venant modifier le coût du marché.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'application d'un seuil maximum de 10% du montant du marché, actualisé et comprenant les avenants de travaux le cas échéant pour les pénalités calculées aux entreprises de travaux,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel : Léon CAPY

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-030: OPERATION D'AMENAGEMENT DE CENTRE BOURG DE MONTAMEL- COUT ET PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIFS

*Rapporteur : Christian Lalande*

Lors de sa séance du 2 décembre 2013 (délibération n°2013-167), le Conseil Communautaire a validé le versement d'un fonds de concours à la commune de Montamel pour son opération d'aménagement de centre bourg. Un coût estimatif de 180 952,00 € HT, pour ce projet, avait alors été porté à connaissance des délégués communautaires.

La commune de Montamel a transmis à la Communauté de Communes Quercy Bouriane, les derniers éléments financiers concernant cette opération. Il convient donc d'informer les élus communautaires du coût et du plan de financement définitifs qui sont les suivants :

Coût de l'opération	:	158 538,00 € HT
Subvention DETR	:	22 558,00 €
Subvention REGION	:	14 151,00 €
Fonds de concours Communauté de Communes Quercy Bouriane	:	30 000,00 €
Autofinancement de la commune de Montamel	:	91 829,00 €

*Monsieur Yves LOUBIERES et Monsieur Roger GOETT, délégués communautaires pour la commune de Montamel ne prennent pas part au vote.*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte du coût et du plan de financement définitifs de l'opération d'aménagement du centre bourg de la Commune de Montamel.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

*Départ de Monsieur Léon CAPY, Madame Jacqueline LEPOINT et Monsieur Daniel SOULADIE*

N°2014-031: ADHESION AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT

*Rapporteur : Danielle DEVIERS*

Le Conseil Général du Lot, depuis 2013, a engagé une réflexion sur la mise en place possible, d'une structure d'assistance technique aux collectivités pour proposer une alternative à la suppression de l'ingénierie publique d'Etat.

Cette étude des besoins a débouché, lors des sessions des 16 et 17 janvier 2014 de l'Assemblée départementale, sur la création d'un Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL).

Cet établissement public aura pour but d'apporter, à ceux de ses membres qui en feront la demande, une assistance d'ordre technique, juridique ou financière, au sens de l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette assistance pourra être sollicitée sur l'ensemble des domaines d'intervention de la collectivité, et se présentera sous cinq formes différentes (cf statuts du SDAIL et catalogue des interventions joints) :

- le forfait-conseil,
- les expertises ponctuelles,
- l'assistance à la réalisation d'opérations de taille restreinte,
- la conduite d'opération de taille importante,
- la définition d'une programmation.

L'adhésion au Syndicat permet de bénéficier d'un ensemble de prestations de conseil (forfait- conseil) qui est délivré en échange du versement d'une cotisation annuelle fixée, pour 2014, à 1,00 € par habitant. Les quatre autres formes d'intervention, si elles sont demandées par l'adhérent, font l'objet d'une convention définissant précisément les conditions de réalisation et de financement.

Les adhérents sont représentés au sein de l'Assemblée générale du Syndicat, par un membre titulaire et un membre suppléant.

Madame Danielle DEVIERS est proposée comme représentante titulaire et Monsieur Yves LOUBIERES comme représentant suppléant.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et par 25 votes pour et 6 abstentions (Madame Nadine Saoudi, Madame Marie-Odile Delcamp, Madame Nathalie Denis, Madame Marie-Chantal Laurent, Monsieur Michel Cammas et Monsieur Yves Loubières) :



## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

- valide l'adhésion de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, au Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL) dans les conditions ci avant présentées,
- approuve les statuts du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL),
- désigne Madame Danielle DEVIERS comme représentante titulaire et Monsieur Yves LOUBIERES comme représentant suppléant, au sein de l'Assemblée générale du Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL),
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-032: ADHESION A L'APPUI TECHNIQUE A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DU SYDED POUR L'ANNEE 2014

*Rapporteur : Christian Lalande*

Le nouveau programme d'intervention d'assainissement non collectif pour l'année 2014 a été transmis par le SYDED le 10 février 2014. Les modalités de financement inscrites pour ce programme ont été validées par le comité syndical du SYDED le 19 décembre 2013.

L'appui technique mis en œuvre par le SYDED comprend les prestations suivantes :

- Réunions périodiques de coordination et d'échange entre les techniciens
- Pilotage des travaux d'harmonisation
- Gestion de la charte départementale
- Mise à disposition de matériel spécialisé destiné à la localisation des ouvrages enterrés

Le financement de cet appui technique reposait en 2013 sur un versement de 0,64 € HT par installation d'assainissement non collectif présente sur le territoire. Les nouvelles modalités d'aide de l'Agence de l'Eau et la pérennisation d'une participation du Conseil Général permettent de maintenir le même tarif (0,64 € HT), pour l'année 2014.

Le nombre total d'installations présentes sur le territoire communautaire s'élevant à 2 483 (source : RPQS exercice 2013), le montant de la participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, pour l'appui technique du SATESE, s'élèverait à 1 589,12 € HT.

Des prestations complémentaires, hors forfait, sont également disponibles selon les besoins du service :

*Interventions ponctuelles (tarifs doublés si installation de capacité > 20 équivalents-habitants)*

- Diagnostic ou remplacement de techniciens : 75,00 € HT
- Intervention d'un technicien : 500,00 € HT / jour  
250,00 € HT / demi journée
- Frais d'analyses : Tarifs du laboratoire

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve l'adhésion à l'appui technique à l'assainissement non collectif du SYDED pour l'année 2014, pour un coût forfaitaire de 1 589,12 € HT.
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-033: RAPPORT DE PRESENTATION DE LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

*Rapporteur : Christian Lalande*

Conformément aux articles L2224-5 et D2224-1 à D2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités gérant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) doivent présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS).

Ce rapport (rapport remis en séance) doit comprendre un certain nombre d'indicateurs, définis par les décrets n°95-635 du 6 mai 1995 et n°2007-675 du 2 mai 2007, destinés à assurer la transparence et l'information des usagers.

Les données rassemblées dans le cadre du RPQS alimentent l'Observatoire des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement (OSPEA). De plus, chaque Conseil Municipal des communes constituant la Communauté de Communes Quercy Bouriane doit être destinataire de ce rapport. Les informations doivent être mises à la disposition du public à la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le rapport de présentation de la qualité du service d'assainissement non collectif, au titre de l'année 2013.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-034: TRANSPORT A LA DEMANDE : CONVENTION D'EXPLOITATION AVEC LE TRANSPORTEUR « TAXI GERARD »

*Rapporteur : Yvon Belly*

Le transport à la demande est un service public délégué à la Communauté de Communes par le Conseil Général.

Il est assuré sur le territoire de la Communauté de Communes dans le cadre d'une convention d'exploitation avec l'entreprise de transport de personnes « TAXI JM AULIE ».

Pour mémoire, ce service est assuré selon les destinations, horaires et tarifs suivants :

**Destinations :**

Gourdon, St Germain du Bel Air et Cahors

**Jours et Horaires :**

- o tous les mardis et jeudis pour Gourdon de 9h30 à 12h, sauf le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois pour Cahors de 9h30 à 11h30
- o tous les vendredis pour St Germain de 9h30 à 12h

**Tarifs :**

Cahors aller simple 5 €tc,  
Cahors aller retour 8 €tc,  
Gourdon aller simple 3 €tc,  
Gourdon aller retour 5 €tc,  
St Germain aller simple 1.50 €tc,  
St Germain aller retour 2.50 €tc.

Un autre transporteur « Taxi Gérard » pourrait étoffer l'offre, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Il convient donc de mettre en place :

- une convention d'exploitation du service de transport à la demande avec le transporteur « Taxi Gérard » (cf convention jointe), qui prendra effet dès sa signature et ce jusqu'au 31 août 2014,

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

- un avenant à la convention de délégation de compétence, en matière de transport à la demande, établie avec le Conseil Général du Lot.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la mise en place d'une convention d'exploitation du service de transport à la demande avec le transporteur « Taxi Gérard » dans les conditions ci avant présentées,
- valide la mise en place d'un avenant à la convention de délégation de compétence, en matière de transport à la demande, avec le Conseil Général du Lot,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS –  
Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian  
LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick  
DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS –  
Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine  
COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-035: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ENTRE  
L'ASSOCIATION « RECRE' ACTIONS46 » ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE,  
POUR LE COMPTE DU SERVICE JEUNESSE

*Rapporteur : Yvon Belly*

Le service jeunesse « La Bicoque » de la Communauté de Communes Quercy Bouriane met en place des animations artistiques et culturelles telles que des ateliers radio, des temps de pratiques musicales, ainsi que des sessions d'enregistrement par MAO (Musique Assistée par Ordinateur). Ces activités ne peuvent être réalisées sans un matériel adéquat.

L'association « Récré' actions46 », dans le cadre d'une convention (ci jointe), met à disposition de la Bicoque, à titre onéreux, le matériel nécessaire à la tenue des activités précitées. Cette convention prendra effet à compter de sa signature, et ce jusqu'au 31 décembre 2014.

Chaque animation concernée donnera lieu à l'établissement d'un devis puis d'une facture correspondant à la location du matériel.

Au vu du manque d'informations, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'ajourner le point : « Convention de mise a disposition de matériel pédagogique entre l'association « Récré' actions46 » et la Communauté de Communes Quercy Bouriane, pour le compte du service jeunesse ».

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-036: CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE, LA COMMUNE DE GOURDON ET L'ASSOCIATION « VERTUS VERTES » POUR L'AMENAGEMENT DU JARDIN DE LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DE GOURDON

*Rapporteur : Marie-Josée Alba-Bouscasse*

Les travaux de rénovation et d'extension de la Bibliothèque Intercommunale de Gourdon ont pris fin avec une réouverture le 25 février 2014. Dans le cadre de ce projet, il est prévu d'aménager, par des plantations, le jardin et la cour d'entrée de la bibliothèque.

L'association « Vertus vertes », qui est déjà en charge d'un programme d'actions sur la commune de Gourdon, avec par exemple les plantations et l'entretien des espaces publics de la rue Zig-Zag, a présenté un projet d'embellissement de la cour de la Bibliothèque Intercommunale de Gourdon.

L'association se chargerait, conformément aux orientations de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, de la création, de la plantation et de l'entretien du jardin.

La Communauté de Communes Quercy Bouriane prendrait en charge le coût des plantations et équipements afférents.

Ces éléments sont formalisés au sein d'une convention tripartite, entre l'Association « Vertus vertes », la Commune de Gourdon, propriétaire du terrain et du bâtiment, et la Communauté de Communes Quercy Bouriane (cf convention ci jointe). La dite convention prendra effet dès signature, pour une durée illimitée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 30 votes pour et un vote contre (Madame Marie-Chantal Laurent):

- valide la mise en place d'une convention pour l'aménagement et l'entretien du jardin de la bibliothèque intercommunale de Gourdon, entre l'association « Vertus vertes », la Commune de Gourdon et la Communauté de Communes Quercy Bouriane, dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-037: CONVENTION ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU LOT ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE POUR LA FOURNITURE D'INFORMATIONS STATISTIQUES DANS LE CADRE D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL D'UN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE  
*Rapporteur : Yvon Belly*

La Caisse d'Allocations Familiales du Lot possède des éléments d'informations statistiques qui présentent un intérêt sur les plans économique et social. La nature de ces informations concerne des éléments de synthèse, la petite enfance, le temps libre et la précarité.

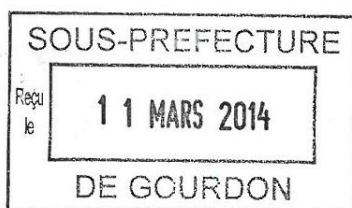
En vue d'un renouvellement de l'agrément du Relais Assistantes Maternelles et afin de contribuer au diagnostic / évaluation du Contrat Enfance Jeunesse sur le territoire, la Caisse d'Allocations Familiales propose de fournir, gracieusement, à la Communauté de Communes Quercy Bouriane, ses données statistiques les plus récentes, dans le cadre d'une convention (cf convention ci jointe).

La Communauté de Communes Quercy Bouriane s'engagera, en contrepartie, à signer un acte d'engagement, annexé à la convention, relatif à l'utilisation de ces fichiers de données.

Cette convention prendra effet à compter de sa signature et ce pour une durée de quatre ans.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la mise en pace d'une convention entre la Caisse d'Allocations Familiales du Lot et la Communauté de Communes Quercy Bouriane pour la fourniture d'informations statistiques dans le cadre d'un diagnostic territorial d'un Contrat Enfance Jeunesse, dans les conditions ci-avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.



Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 5 mars 2014*

L'an deux mille quatorze, le cinq mars, à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 26 février 2014

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pascal PAVAN – Pascal SALANIE

Concorès : Christian FRANCOUAL

Fajoles :

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Michel CAMMAS – Marie-Odile DELCAMP – Nathalie DENIS – Pouvoir de Jacques GRIFFOUL à Nadine SAOUDI – Pouvoir de Roger GUITOU à Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Nadine SAOUDI

Lamothe-Cassel :

Milhac : Vincent THOURON

Montamel: Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac: Yvon BELLY

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE – Jean ROL

Saint-Chamarand :

Saint Cirq Madelon : Patrick CHAUMET – Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ

Saint Clair :

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Pouvoir de Marie-Françoise TALAYSSAT à Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Joseph SANROMA

Etaient absents : Gérard GAYDOU – Laurent ROUGIERE – Jean LOUBIERES – Léon CAPY – Patrick DELPECH – Claude VIGIE – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI – Eliette DEVIERS – Yvette DELMAS – Bruno SABATIER – Gérard MOTTIN – Serge LAMOUREUX – André MANIE – Jacqueline LEPOINT – Francine COUDERC – Alain LEPOINT – Rose RAJADE – Daniel SOULADIE

A été élu secrétaire de séance : Nathalie DENIS

N°2014-038: PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2014 PROPOSEE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN ET L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ARTS

*Rapporteur : Marie-Josée Alba-Bouscasse*

Depuis 2011, le Pays Bourian, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, propose une programmation culturelle à destination des habitants du territoire, hors saison estivale, intitulée « Itinéraires bis ».

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le Groupe d'Actions Locales Bouriane-Causses du Quercy.

Le coût de la saison culturelle 2014 s'élève à 75 850,00 € TTC. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Régional et du Conseil Général pour des montants respectifs de 25 650,00 € et 13 000,00 €, et une participation des structures d'accueil est prévue à hauteur de 8 000,00 € (200,00 € par représentation). Suite à la nouvelle programmation des fonds européens pour la période 2013-2020, l'année 2014 est une année blanche en matière de subvention LEADER pour la saison d'Itinéraires Bis.

Il reste donc à la charge du Groupe d'Actions Locales, la somme de 29 200,00 € répartie au prorata de la population du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et du Pays Bourian, soit 0,63 centimes par habitant.

En outre, pour 2014, la saison sera décalée et commencera en septembre pour permettre un alignement sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile.

Afin de financer ce projet, le Syndicat Mixte du Pays Bourian sollicite donc une contribution des Communautés de Communes adhérentes à hauteur de 0,63 € par habitant, soit un montant de 2 577,33 € pour la Communauté de Communes Quercy Bouriane, pour la période de septembre à décembre 2014. (Calcul effectué selon la population DGF, soit 12 273 habitants x 0,63€ x 4/12<sup>ème</sup>).

En complément, pour le premier semestre 2014, l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA) du Lot propose une programmation d'animation culturelle qui s'intitule « Danse à l'école et au collège ». Il s'agit d'un parcours chorégraphique pour sensibiliser les élèves à la danse et à la chorégraphie, avec des ateliers « danse à l'école » dans la classe de CP-CE1 de l'école de Payrignac et la classe de CE2 de l'école Daniel Roques de Gourdon, des ateliers et expositions au sein du collège Léo Ferré, des rencontres départementales de danse à l'école et au collège ainsi qu'un spectacle de danse déambulatoire à Gourdon.

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, l'ADDA du Lot sollicite une aide de la Communauté de Communes Quercy Bouriane à hauteur de 1 500,00 €.

En conséquence, le projet artistique et culturel 2014, proposé par le Syndicat Mixte du Pays Bourian et l'ADDA du Lot, représente une participation globale de 4 077,33 € pour la Communauté de Communes Quercy Bouriane. Pour mémoire, la participation à la saison d'Itinéraires Bis, pour la saison 2013, s'élevait à 5 505,30 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 28 votes pour, 2 votes contre (Madame Sylvette Belonie et Monsieur Christian Becq) et 1 abstention (Madame Marie-Chantal Laurent) :

- approuve la participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au projet de saison culturelle 2014 et autorise le Syndicat Mixte du Pays Bourian et l'ADDA du Lot à en assurer l'animation,
- approuve la participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au financement du projet à hauteur de 4 077,33 € dont 2 577,33 € auprès du Syndicat Mixte du Pays Bourian, au titre d'Itinéraires Bis, pour la période de septembre à décembre 2014, et 1 500,00 € auprès de l'ADDA du Lot, au titre du parcours chorégraphique « Danse à l'école et au collège », pour la période du premier semestre 2014,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS